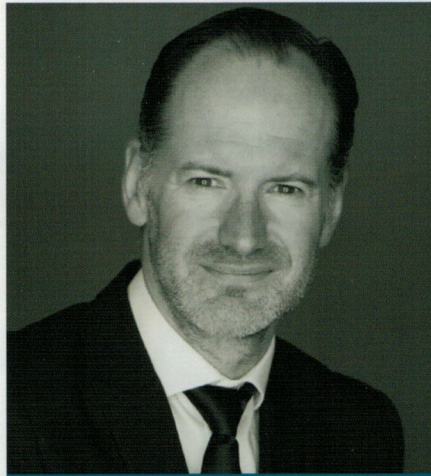


Tillerman largue les amarres

Qu'ont en commun le Directeur Fiscal de Pernod Ricard, les Directeurs Juridiques de Sandro, Maje et de Publicis ou certains Associés des cabinets Olswang et Lefèvre Pelletier ? D'avoir été recruté par Arnaud de Bonneville. Autant dire que ce chasseur de têtes peut revendiquer une connaissance intime de la communauté juridique et fiscale qu'il a décidé de mettre au service de sa nouvelle aventure entrepreneuriale : Tillerman Executive Search. Indépendant et comme son nom ne l'indique pas forcément, d'origine française, ce nouvel acteur du recrutement s'appuie sur cinq associés pour déployer son expertise dans les domaines des Services Financiers, de l'Immobilier, du recrutement de dirigeants (et leurs N-1) dans



Arnaud de Bonneville

l'industrie, les services et la distribution, et donc, du Juridique et Fiscal. "Nous privilégions la qualité de la relation et le suivi des missions en communiquant

de manière rigoureuse sur les chiffres d'affaires de nos candidats lors des mouvements d'associés. Cette approche nous a permis de développer une clientèle fidèle qui apprécie notre sens de la proximité et le respect de la déontologie", explique ainsi Arnaud de Bonneville. Jugeant notamment que "le potentiel de développement du marché des juristes d'entreprise seniors demeure très important", le professionnel compte sur l'arrivée prochaine d'un associé anglais pour développer l'activité de Tillerman à l'international. "Le marché du recrutement est à la fois concurrentiel et très cyclique mais le travail de terrain permet de faire la différence.", conclut-t-il. ■

August & Debouzy fait une belle opération de recrutement en droit public des affaires

Vincent Brenot vogue désormais de ses propres ailes. Ancien protégé de Thierry Laloum, le spécialiste de droit public et du droit de l'environnement vient de rejoindre le pôle droit public, réglementaire et environnement d'August & Debouzy. Le nouvel associé animera aux côtés de Christian Pierret une équipe de 6 professionnels conseillant les clients du cabinet dans le domaine du droit public économique, en conseil et contentieux.

Grâce à ses expériences de 10 ans chez Freshfields puis de 4 ans chez Willkie Farr & Gallagher, Vincent Brenot dispose d'une expertise reconnue en contrats publics et droit public financier ainsi qu'en droit de l'environnement, tant dans le domaine des énergies renouvelables qu'en



Vincent Brenot

matière de sites et sols pollués. De quoi nourrir les ambitions de Gilles August, le Managing Partner d'August

& Debouzy : "Notre objectif est de devenir incontournable en droit public des affaires avec une équipe alliant la maîtrise de la complexité administrative et l'approche économique en phase avec les enjeux de développement de nos clients. L'arrivée de Vincent Brenot s'inscrit dans notre stratégie de renforcement du pôle public, réglementaire et environnement et nous sommes particulièrement enthousiastes de pouvoir proposer à nos clients ses compétences". ■